



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

23/06/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231205367

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHONE LOUVRE

Chez Take a Waste

24 rue de clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 1 sur 4

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier OM - CAMPANILLE - BERGES DU RHONE 4 RUE MORTIER 69003 LYON (3ème Arrondissement) Période de Facturation du 01/04/2023 au 30/04/2023 Location Bac roulant 770I / ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	9,80	20,00	9,80	9,80	9,80	0,0000
Bon N°: 120204230751 du 07/04/2023 Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
Bon N°: 120204233127 du 24/04/2023 1 passage Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
Bon N°: 120204230011 du 01/04/2023 Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204230104 du 03/04/2023 Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

23/06/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231205367

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHO NE LOUVRE

Chez Take a Waste

24 rue de clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 2 sur 4

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 120204230532 du 05/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204230937 du 08/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204231019 du 10/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204231780 du 14/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204231963 du 15/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204232073 du 17/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

23/06/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231205367

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHO NE LOUVRE

Chez Take a Waste

24 rue de clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 3 sur 4

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 120204232523 du 19/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204232789 du 21/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204233003 du 22/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204233915 du 28/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204234108 du 29/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	1,000	22,47	20,00	22,47	22,47	22,47	0,0000
Bon N°: 120204231544 du 12/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

23/06/2023

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 231205367

Code client : C0027118

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHONE LOUVRE

Chez Take a Waste

24 rue de clichy

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR47844336156

Page 4 sur 4

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	2,000	22,47	20,00	44,94	22,47	44,94	0,0000
Bon N°: 120204233569 du 26/04/2023							
Forfait Mensuel Collecte et Traitement OM/DIB	1,000	22,39	20,00	22,39	22,39	22,39	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	2,000	22,47	20,00	44,94	22,47	44,94	0,0000
Règlement par Chèque au 23/07/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	772,42 €
TVA 20,00	154,48 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	926,90 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD

SOCIETE GENERALE :

FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS

1202 SAINT FONS DI

14 RUE CHARLES MARTIN

Adresse Client :

CAMPANILE LYON CENTRE BERGES DU RHONE LOUVRE CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

Date 23/06/2023
Centre 1202
Facture N° 231205367
Client N° C0027118

69190 SAINT FONS

SIRET: 77564414900244

Tél. : 04 72 89 05 70 / Fax : 04 78 67 16 70

75009 PARIS

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon